

Sommaire

Le secteur des médicaments génériques est caractérisé par la fixité de ses prix à court terme

Le marché des médicaments brevetés au Canada a un mécanisme particulier de détermination des prix. La fixité des prix pour une période donnée vulnérabilise le secteur à l'égard de l'inflation puisqu'il est incapable d'ajuster ses prix à court terme pour refléter une augmentation de coûts de production. Le secteur du médicament générique est caractérisé par la présence d'un prix unique qu'il s'agisse d'un assureur privé ou public. Une inflation en dehors de sa fourchette représente donc un risque plus élevé pour le secteur.

Un secteur fortement dépendant des importations

Le secteur canadien du médicament générique produit au Canada moins de 10% des ingrédients pharmaceutiques actifs utilisés dans la confection de ses médicaments. Conséquemment, il est vulnérable à un changement de taux de change réel et à des perturbations de chaînes d'approvisionnement.



Les coûts de transport sont un risque pour l'industrie

L'indice des prix des services de transport par fret aérien a augmenté de 26% entre janvier 2021 et janvier 2022



L'indice de pression sur les chaînes d'approvisionnement atteint des niveaux jamais vus depuis 1998

L'état du marché de la main-d'œuvre contribue à l'inflation

Alors que l'attrait et la rétention de main-d'œuvre sont des enjeux pancanadiens, cette situation est susceptible de se traduire par une pression supplémentaire sur la rémunération du travail

2029

Au Québec, l'indice de remplacement de la main-d'œuvre sera inférieur à un jusqu'en 2029

Le secteur du médicament générique est très compétitif

En plus d'être caractérisé par une forte compétition, le secteur a vu ses prix varier moins que l'inflation au cours des dernières années

L'inflation: un risque autant au Québec que dans le reste du Canada

Que ce soit la fixité des prix à court terme, la dépendance envers les importations, le marché de la main-d'œuvre qui est caractérisée par une difficulté à remplacer la main-d'œuvre existante ou encore les canaux par lesquels l'augmentation des prix se transmettra au reste de l'économie, les constats formulés dans le présent rapport s'appliquent autant au Québec qu'au reste du Canada.

La vulnérabilité du secteur des médicaments génériques canadiens à l'inflation doit être prise en compte dans l'établissement des prix au cours de la prochaine période

L'inflation a atteint des sommets en 2021 dans une majorité d'économies

Les consommateurs canadiens ont en leur possession plus de 180 milliards \$ d'épargne additionnelle qui pourront être décaissés rapidement en cette période de reprise économique.

Une hausse significative des prix pour plusieurs économies en 2021

Au cours de la dernière décennie, la croissance des prix au Canada est demeurée relativement stable et prévisible. Entre 2007 et 2020, le taux d'inflation annuel moyen au pays a avoisiné 1,65 %, c'est-à-dire à l'intérieur de la fourchette cible de la Banque du Canada qui est de 1 % à 3 %.

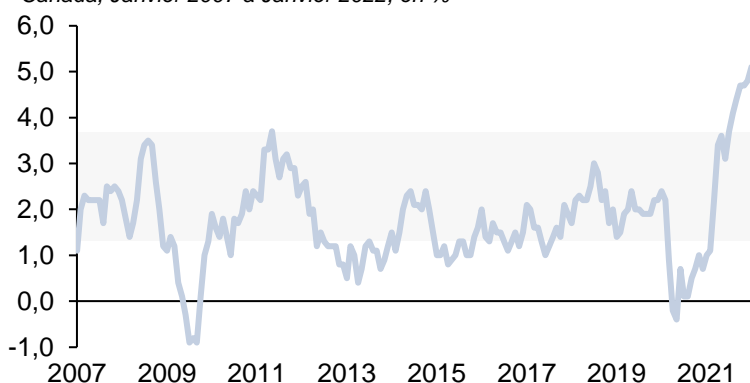
Depuis le début de la pandémie, la situation a changé. Initialement frappé par une forte diminution durant la première vague en 2020, le Canada a enregistré une hausse progressive du niveau des prix en 2021. Le taux d'inflation annuel moyen au Canada pour l'année 2021 a ainsi atteint 3,4 %, soit son plus haut niveau depuis 1991. Récemment, le taux d'inflation s'est établi à 5,1 % en janvier 2022.

Les pressions sur les prix ont été d'autant plus importantes au Québec, le taux d'inflation mensuel atteignant notamment un sommet de 5,3 % en octobre dernier. Pour l'année 2021, le taux d'inflation moyen aura été de 3,8 %, du jamais vu dans les 30 dernières années.

Actuellement, la hausse des prix au Canada n'est pas un cas isolé parmi les pays développés. L'Union européenne et les États-Unis ont respectivement enregistré un taux d'inflation de 5,3 % et de 7 % en décembre 2021 (voir Annexe 1). Le taux d'inflation annuel moyen pour l'ensemble des pays du G7 en 2021 s'est élevé à 3,49 %, du jamais vu en 30 ans.

Taux d'inflation mensuel calculé sur 12 mois

Canada, Janvier 2007 à Janvier 2022, en %



L'inflation s'explique en partie par le rattrapage du niveau des prix

Durant la deuxième moitié de l'année 2020, les prix étaient en baisse au Canada suite à la mise sur pause de l'économie. Ainsi, lorsque comparée sur une base annuelle, une partie de la hausse observée entre 2021 et 2020 est attribuable au rattrapage du niveau des prix ainsi que la reprise de l'activité économique dans plusieurs secteurs.

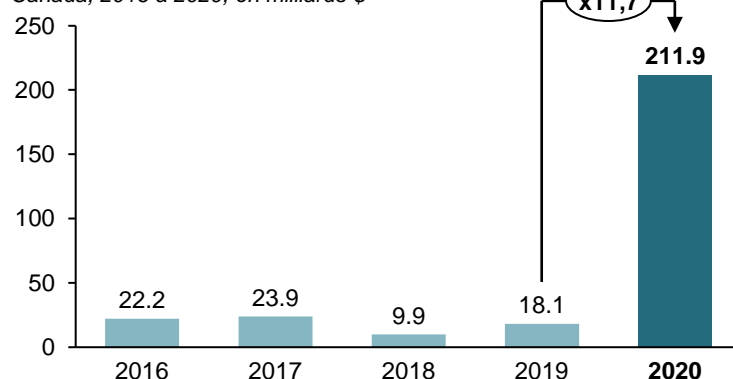
La réouverture de l'économie a fortement stimulé la demande

Au plus fort de la crise, la fermeture de plusieurs secteurs de l'économie a entraîné la perte de près de 3 millions d'emplois au Canada. Malgré tout, **les interventions gouvernementales, jumelées à la baisse de consommation, ont engendré une hausse sans précédent de l'épargne au Canada.**

En ce sens, le PDG de la Banque Royale avait fait part, en marge du budget fédéral 2021-2022, des risques de surstimuler l'économie. Selon lui, les 180 milliards \$ d'épargne additionnelle à la disposition des ménages étaient un risque réel, puisqu'ils représentaient environ 10 % de l'économie canadienne. **Cette épargne additionnelle est décaissée rapidement en période de réouverture, se traduisant par une demande vigoureuse et soutenue.**

Épargne nette des ménages

Canada, 2016 à 2020, en milliards \$



Une demande vigoureuse jumelée à des perturbations au niveau de l'offre

La structure de dépenses des ménages a évolué durant la crise

La fermeture prolongée de plusieurs secteurs de l'économie en raison des restrictions sanitaires a eu un impact sur la répartition des dépenses des ménages entre les biens et services. À défaut de pouvoir dépenser dans des services comme la restauration et le tourisme, les consommateurs se sont tournés vers l'achat de biens. Depuis le début de la pandémie, on dénote une croissance de 8,7 % des dépenses en biens par les ménages comparativement à une diminution de près de 5 % pour les dépenses en services.



+8% d'augmentation des dépenses dédiées aux biens depuis la pandémie

Malgré tout, un retour à la normale des habitudes de dépenses des consommateurs est observé à mesure que les gouvernements procèdent à la levée des restrictions sanitaires. Par exemple, suite à une diminution draconienne de 29 % en 2020, les dépenses des ménages québécois attribuées à l'hébergement et la restauration ont affiché une croissance annualisée de 5 %, 16 % et 30 % durant les trois premiers trimestres de 2021. Ce retour à la normale pourrait créer de nouvelles pressions inflationnistes du côté des services, un secteur avec des besoins intensifs en main-d'œuvre.

La pandémie a engendré des perturbations au niveau de l'offre

Dans le contexte actuel de reprise de l'activité économique, plusieurs facteurs contraignent les entreprises dans leur capacité à répondre à la demande. Ce phénomène a pour effet d'amplifier la hausse du niveau des prix présentement observée au Canada.

Dans le récent sondage réalisé par la Banque du Canada, près de 80 % des entreprises ont déclaré avoir des difficultés à répondre à une hausse inattendue de la demande, soit deux fois plus qu'au cours des trois dernières années. Cette incapacité se traduit concrètement par des délais de livraison plus élevés ainsi qu'un allongement des carnets de commandes. Paradoxalement, l'incapacité à se procurer des intrants essentiels ou à mobiliser le nombre nécessaire d'employés force les entreprises à ralentir leur production.

Les enjeux d'approvisionnement créent des pressions sur les prix

La Banque du Canada prévoit que l'inflation atteindra un sommet durant le premier trimestre de 2022 en raison des problèmes au niveau de l'offre et des prix élevés de l'énergie. Ainsi, tout porte à croire que le taux d'inflation devrait avoisiner 5 % durant les premiers mois de l'année.

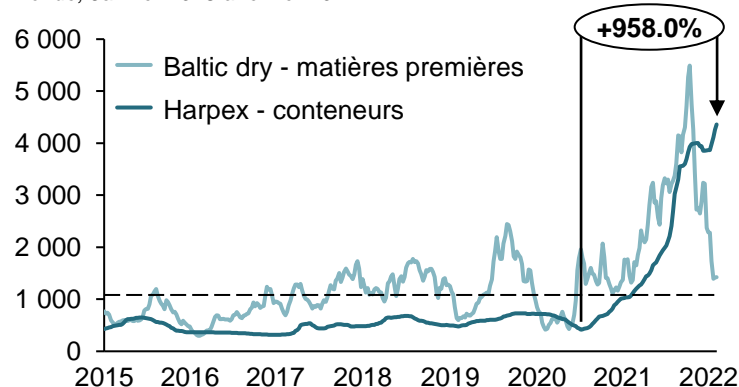
À l'heure actuelle, les problèmes d'approvisionnement occasionnés par la pandémie sont le principal axe de pression sur les prix. Parmi les enjeux notables, on dénote les fermetures intermittentes des ports et des usines, un niveau d'absentéisme sans précédent en raison des politiques d'isolement ainsi que les restrictions de déplacement mises en place entre plusieurs régions.

Un récent sondage mené par la Banque du Canada fait état d'une situation préoccupante. Au cours du dernier trimestre de 2021, **plus de 40 % des entreprises mentionnent la présence de goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement**, soit quatre fois plus qu'avant la pandémie. Depuis juin 2020, l'indice HARPEX concernant le prix mondial du transport de conteneurs a ainsi connu une croissance de près de 1 000 %. La situation ne semble pas se résorber à court terme, l'indice ayant atteint de nouveaux sommets depuis le début de l'année 2022.

Il est raisonnable d'affirmer que les pressions sur les prix engendrées par les problèmes d'approvisionnement seront transitoires notamment en raison de la flexibilité des prix du transport qui pourront s'ajuster à mesure que les pressions dues à la pandémie se dissiperont. Malgré tout, les entreprises sondées par la BdC estiment quant à elles qu'il faudra attendre 2023 avant d'observer un retour à la normale.

Indice des coûts de transport maritime

Monde, Janvier 2015 à février 2022



Les pressions sur les prix devraient se poursuivre jusqu'à la fin de 2023

Les hausses salariales prévues de 3 % à 3,5 % en moyenne en 2022 ont le potentiel de créer une spirale inflationniste qui pourrait se propager à plusieurs secteurs de l'économie.

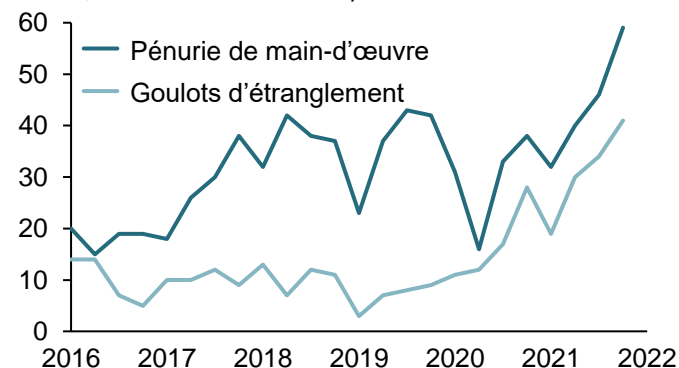
La pénurie de main-d'œuvre crée des pressions à long terme

L'accélération de l'inflation occasionnée par une perturbation de l'offre et la demande est aggravée par la pénurie de main-d'œuvre. Plus de 50 % des entreprises canadiennes citent les problèmes d'embauche et le manque de personnels comme principal obstacle empêchant de répondre à la demande. En ce sens, le nombre de postes vacants au Canada a atteint 5,8 % au troisième trimestre de 2021, soit 2 fois plus que la moyenne des cinq dernières années. Le rapport de force étant au désavantage des entreprises, la moitié d'entre elles mentionnent devoir augmenter la rémunération offerte aux employés. Plusieurs sondages réalisés notamment au Québec démontrent que cette situation pourrait engendrer des hausses salariales moyennes de 3 % à 3,5 % en 2022, un sommet en 10 ans.

La hausse attendue des salaires a le potentiel de créer une spirale inflationniste qui pourrait se propager à plusieurs secteurs de l'économie. **Un tel phénomène survient lorsque l'inflation entraîne une augmentation des salaires, qui entraîne à son tour de nouvelles hausses de prix.** De premiers signes d'une généralisation de l'inflation sont d'ailleurs apparents. Près de 70 % des composantes de l'IPC sont en hausses de plus de 3 %, soit 3 fois plus que la moyenne sur la période 2015-2020.

Principaux obstacles qui empêchent les entreprises de répondre à la demande

Canada, 2015 à 2021. en % des répondants



Sources : Statistique Canada, Banque du Canada, BDC, Normandin Beaudry, CRHA, LesAffaires, Analyse Aviseo Conseil 2022,

Les enjeux de main-d'œuvre sont structurels et pourraient perdurer

Les problèmes de rareté de main-d'œuvre affecteront les entreprises pour encore plusieurs années et leur impact sur les prix pourrait ainsi perdurer au-delà de 2023. Incluant l'immigration, les prévisions démographiques tant québécoises que canadiennes suggèrent que les départs à la retraite seront supérieurs à l'arrivée de nouveaux travailleurs sur le marché du travail pour les trois à huit prochaines années (voir Annexe 1).

Il n'est pas attendu que l'inflation redescende à 2 % avant 2024

Selon la Banque du Canada, tout porte à croire que l'inflation devrait retourner de manière progressive à sa valeur de long terme (2 %) d'ici 2023 à mesure que les pressions dues à la pandémie se dissiperont. Il en est de même pour les banques privées. Les plus récentes projections anticipent un pic de l'inflation jusqu'au deuxième trimestre de 2022, puis une diminution progressive des pressions inflationnistes jusqu'à 2,2 % au deuxième trimestre de 2023. Toutefois, l'incertitude reste présente. Les anticipations actuelles de la Bdc évoluent constamment, **ce qui mène la banque centrale à rehausser ses prévisions chaque trimestre (voir Annexe 1).**

Une croissance des prix attribuable à des pressions sur l'offre et la demande

Demande



- Rattrapage au niveau des prix en situation de reprise économique
- Décaissement rapide de l'épargne
- Concentration des dépenses dans les biens

Offre



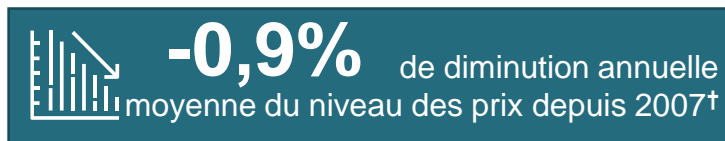
- Incapacité à répondre à la hausse inattendue de la demande
- Perturbation des chaînes d'approvisionnement
- Aggravation de la situation en raison de la pénurie de main-d'œuvre

Les prix des médicaments d'ordonnance ont chuté ces 15 dernières années

L'Association canadienne du médicament générique s'est entendue avec l'Alliance pancanadienne pharmaceutique afin de faire diminuer les prix des médicaments génériques au Canada. Cette entente a permis de faire chuter les prix des médicaments génériques de 60% en 15 ans.

Le prix moyen des médicaments d'ordonnance diminue depuis 2007

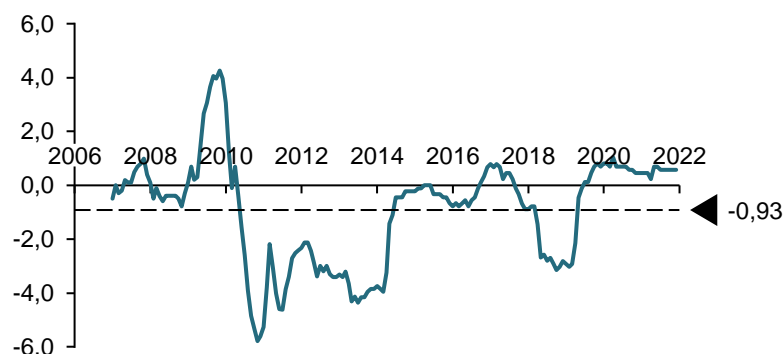
Le prix des médicaments sur ordonnance a, en moyenne, diminué lors des quinze dernières années au Canada. Une partie de cette diminution est attribuable aux importantes baisses de prix des médicaments génériques, dont le prix moyen a diminué de 60% en quinze ans. Les prix de certains des plus gros vendeurs ont même chuté de près de 80% sur la même période.



La pandémie de COVID-19 n'a pas affecté le marché des médicaments d'ordonnance de la même manière que le reste de l'économie canadienne. Le prix moyen des médicaments d'ordonnance a augmenté d'environ 0,6% par année depuis la fin 2019. Cette augmentation demeure toutefois bien en deçà des hausses de prix observées ailleurs dans l'économie. Il est possible que les producteurs soient affectés par les contraintes d'approvisionnement et par l'inflation, mais que les nombreuses mesures réglementant les prix des médicaments limitent leur capacité à augmenter leurs prix.

Taux d'inflation mensuel calculé sur 12 mois des médicaments sur ordonnance

Canada, janvier 2008 à décembre 2021, en %



Sources : Gouvernement du Canada, Statistique Canada, EY, Analyse Aviseo Conseil 2022

† Statistique Canada, Tableau 18-10-0004-01

Les prix des médicaments en vente libre sont très volatils

Les prix des médicaments sans ordonnance ont connu une trajectoire très différente des médicaments sur ordonnance lors des quinze dernières années. Le taux d'inflation moyen des prix des médicaments en vente libre s'est élevé à 1,55% par année, ce qui est légèrement inférieur au taux d'inflation annuel moyen sur la même période (1,75%). En moyenne, le taux d'inflation sur ce marché s'est élevé à 0,1% en 2021.

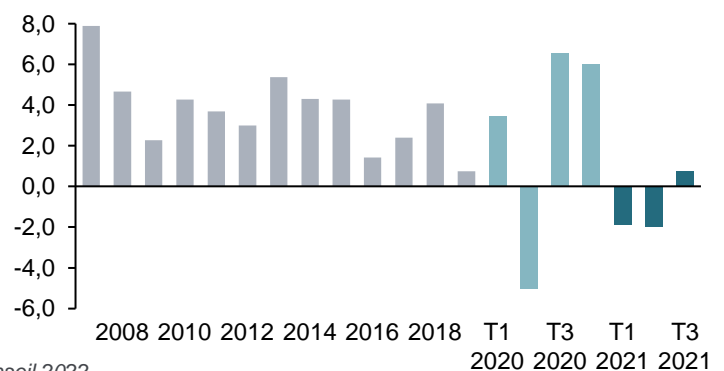
Les dépenses en médicaments affectées par la pandémie

Les dépenses en médicaments et produits pharmaceutiques ont cru année après année depuis 1982. Elles ont connu un ralentissement en 2019 avec une croissance annuelle inférieure à 1%, ce qui correspond à la plus faible croissance depuis 1982.

Malgré une diminution au deuxième trimestre, les dépenses trimestrielles des ménages en médicaments et produits pharmaceutiques se sont maintenues en 2020 à un niveau comparable à celui d'avant la pandémie. Les données disponibles pour les trois premiers trimestres de 2021 témoignent toutefois d'une diminution des dépenses des ménages dans cette catégorie par rapport à 2020.

Dépenses de consommation finale des ménages en produits pharmaceutiques et médicaments

Canada, T1 2007 à T3 2021, croissance en % aux prix constants de 2012



La fixation des prix limite la capacité du secteur à absorber les hausses de coûts

Le prix des médicaments brevetés est réglementé par le gouvernement fédéral de façon à limiter les augmentations de prix d'une année à l'autre. Les variations de l'inflation ne s'y répercutent qu'un an plus tard, ce qui représente un important risque pour le secteur alors que l'inflation demeure élevée partout au pays.

Les prix des médicaments sont rigides à court et moyen termes

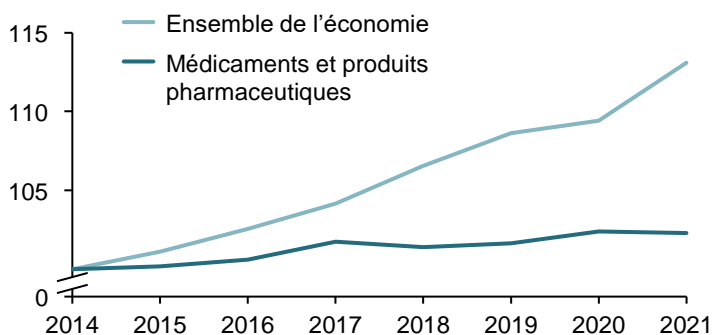
Le marché des médicaments brevetés au Canada a un mécanisme de détermination des prix différent de la plupart des autres marchés. Il est réglementé par le gouvernement fédéral de façon à limiter les augmentations de prix d'une année à l'autre. Alors que des augmentations de 2,7% ont été consenties entre 2020 et 2021, les prix de 2022 peuvent être au plus 0,7% plus élevés que ceux de 2021. Le facteur de correction des prix sera plus élevé de 2022 à 2023, soit à 3,4%, afin de compenser pour les hauts taux d'inflation récemment observés. Si des augmentations de prix d'année en année sont permises pour les médicaments novateurs, mais la situation est différente du côté des médicaments génériques.

Les producteurs de génériques ont peu de marge de manœuvre

La première entente pancanadienne visant à fixer les seuils maximums des prix des médicaments génériques offerts au pays est entrée en vigueur en avril 2014 et celle du Québec date de 2017. Depuis ce moment, les prix de l'ensemble des médicaments ont augmenté au cumulatif de seulement 2,3% sur 7 ans.

Taux d'inflation annuel selon le secteur et facteur annuel de correction des prix des médicaments

Canada, janvier 2008 à décembre 2021, en %



La situation était tout autre dans l'ensemble de l'économie sur la même période, alors que l'inflation cumulée s'est élevée à 13,1% sur 7 ans.

Les prix des médicaments génériques sont également réglementés, mais ce sont les provinces qui sont responsables de leur fixation exacte. Le prix plafond des médicaments génériques est fixé en pourcentage du prix du médicament breveté équivalent. Les prix des médicaments génériques oscillent entre 18% et 35% des prix des médicaments brevetés. Une autre différence importante entre la fixation des prix des médicaments novateurs et les génériques est que du côté des novateurs où il y a en réalité deux prix: un pour les régimes d'assurance-médicaments privés, et un autre pour les régimes publics. Pour les génériques, il n'y a qu'un seul prix. Ainsi, les vendeurs de médicaments génériques ne peuvent pas profiter de la plus grande marge de profit que réalisent les vendeurs de médicaments novateurs auprès des assureurs privés. Il devient alors très difficile pour les entreprises qui produisent des médicaments génériques de s'adapter à des hausses de coûts, puisque leur marge de manœuvre est limitée.

L'inflation représente un risque pour l'industrie des médicaments

Les prix étant fixés pour un an, l'inflation peut représenter une importante menace pour le secteur. Alors que les taux d'inflation mensuels observés récemment s'élèvent à un niveau nettement supérieur aux augmentations des prix des médicaments consenties en 2022, les entreprises œuvrant dans le secteur des médicaments pourraient se retrouver dans une situation difficile. Ces entreprises seront incapables d'ajuster leurs prix en fonction des hausses des coûts auxquelles elles font face.

La durée du cycle inflationniste sera déterminante pour les entreprises œuvrant dans le secteur des médicaments. Une sortie de crise rapide limitera les effets sur leurs marges, alors qu'une spirale inflationniste plus durable aura un effet persistant sur la réduction de leurs profits.

La vitalité de l'industrie du médicament générique repose sur les importations

Le secteur canadien du médicament générique produit domestiquement moins de 10% des ingrédients pharmaceutiques actifs utilisés dans la confection de ses médicaments. Il importe également 88% des produits à dose finie.

Plus de 73% des médicaments d'ordonnance vendus au détail au Canada sont des médicaments génériques. Les médicaments génériques ont pu gagner une grande part du marché des médicaments d'ordonnance en minimisant les coûts et en réduisant la marge de profit au minimum. **La marge de manœuvre qu'ont les producteurs pour absorber l'inflation est donc très mince.**

L'inflation risque d'atteindre le marché à travers l'un ou l'autre des principaux axes d'inflation par les coûts: le transport et la main-d'œuvre.

Forte dépendance de l'industrie aux importations

La vitalité de l'industrie canadienne du médicament générique repose beaucoup sur les importations. Cette industrie importe des ingrédients pharmaceutiques actifs (IPA) utiles à la production de médicaments et des formes finies de dosage qui sont prêtes à être mises sur les tablettes.

EY (2022) mentionne dans son rapport intitulé *Canadian Generic Pharmaceutical Importing/Manufacturing Capacity Study* que moins de 10% des ingrédients pharmaceutiques actifs seraient manufacturés au Canada, le chiffre exact ne pouvant pas être présenté afin de conserver la confidentialité des données. Pour les fins de la comparaison, les États-Unis sont également fortement dépendants des importations pour leur approvisionnement en IPA, mais dans une moindre proportion (28% sont produits aux États-Unis).

Il est attendu que la dépendance de l'industrie canadienne des médicaments génériques envers les importations se poursuive au courant des prochaines années, une telle structure dans les chaînes d'approvisionnement n'étant pas facilement modifiable à court terme. Cette dépendance génère des enjeux supplémentaires, les coûts pouvant être fortement influencés par les pressions inflationnistes observées ailleurs dans le monde. Face à l'incertitude mondiale actuelle et la flambée du prix des matières premières suite à la guerre en Ukraine, l'industrie canadienne ne détient que très peu de visibilité sur l'évolution à court ou moyen terme de la crise actuelle, ce qui ajoute potentiellement des contraintes importantes sur l'industrie.

De nombreuses entreprises se spécialisent dans la production de médicaments en forte demande et à prix élevé. Ces décisions de production ont des effets directs sur la quantité et la diversité des médicaments génériques produits au Canada. Le nombre total de médicaments fabriqués au Canada a diminué à chaque année entre 2019 et 2021, mais le volume de production (en kg) est resté stable. Il est prévu que le nombre de produits différents manufacturés au Canada continue de diminuer dans les années à venir, mais que les volumes augmentent. Les importations resteront essentielles pour alimenter le marché en médicaments qui ne sont pas produits ici.

L'appréciation du taux de change réel augmenterait le coût des importations

Depuis 30 ans, la valeur des exportations brutes de pétrole s'est accrue de plus de 15 fois et elle représentait en 2019 plus de 14% de la valeur totale des exportations du pays. Avec la reprise mondiale et la crise en Ukraine, il est attendu que la valeur du baril de pétrole se maintienne relativement levée, ce qui exercerait une pression à la hausse sur la valeur du dollar canadien. Il existe une vaste littérature sur les effets négatifs (i.e maladie hollandaise), notamment sur le secteur manufacturier, de l'appréciation d'une devise suite à l'augmentation de la valeur des exportations d'une ressource.

De plus, un récent sondage réalisé par Reuters révèle que les investisseurs s'attendent à ce que la Banque du Canada augmente ses taux plus rapidement que la Federal Reserve, ce qui accentuerait l'appréciation de la monnaie canadienne. L'appréciation du dollar canadien résultant de la hausse du prix des ressources (ex: pétrole, gaz naturel) et du relèvement du taux directeur plus vite qu'aux États-Unis, augmenterait le coût des importations. Considérant que le secteur des médicaments génériques importe une quantité importante d'ingrédients pharmaceutiques actifs et de médicaments, il est particulièrement susceptible à une hausse de coûts de production attribuable à l'appréciation du taux de change du dollar canadien.

Les coûts du transport représentent un risque majeur pour l'industrie



L'industrie du médicament générique étant très compétitive et dépendante des importations, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement auront un effet sur la marge de profits des entreprises du secteur.

Les chaînes d'approvisionnement connaissent des difficultés

La plupart des entreprises œuvrant dans le secteur du médicament générique ont été affectées par les perturbations des chaînes d'approvisionnement depuis le début de la pandémie. La fermeture des frontières et la diminution du nombre de vols sont à citer parmi les principales causes de ces contraintes.

La reprise des vols commerciaux à l'international sera favorable à l'industrie du médicament générique, ce mode de transport étant très utilisé pour les ingrédients pharmaceutiques actifs et les doses finales. Toutefois, le transport par avion n'est pas épargné par les hausses significatives des coûts du transport.



Bien que les pressions sur la chaîne d'approvisionnement aient beaucoup évolué depuis les balbutiements de la pandémie, les perturbations des chaînes d'approvisionnement demeurent très élevées.

Un portrait inédit des pressions sur les chaînes d'approvisionnement

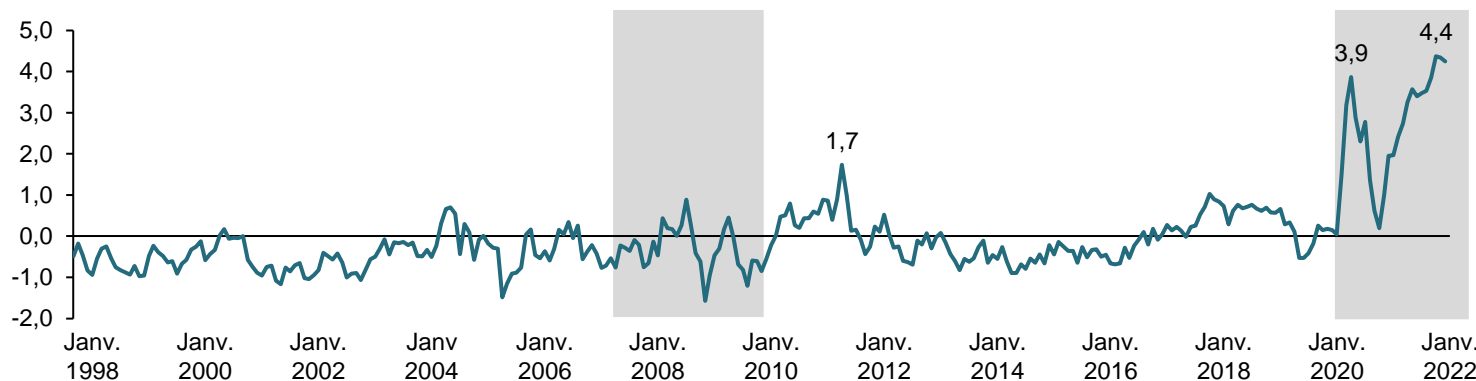
Des chercheurs à la Federal Reserve de New York ont mis sur pied au début de l'année 2022 un nouvel indice visant à mesurer les perturbations aux chaînes d'approvisionnement. Il s'agit du *Global Supply Chain Pressure Index* (GSCPI).

L'indice se maintient au-dessus de la moyenne depuis l'arrivée de la pandémie, ce qui indique que les perturbations sur les chaînes d'approvisionnement demeurent nettement plus importantes aujourd'hui qu'avant 2020. De nombreux sommets ont été atteints depuis le début de la pandémie. Le précédent sommet, observé en avril 2011, s'élevait à 1,7 écart-type de la moyenne. L'indice a grimpé subitement en février 2020, passant de 0,05 (janvier 2020) à 1,48 (février 2020). Dès avril 2020, l'indice s'élevait à 3,86, son plus haut sommet en 2020. Les pressions se sont atténuées en fin d'année 2020, alors que l'indice était redescendu à un niveau oscillant entre 0 et 1 écart-type de la moyenne. Les pressions sont reparties à la hausse dès le début d'année 2021, surpassant les sommets atteints l'année précédente, et se sont maintenues à un niveau élevé jusqu'à ce jour.

En date du 31 décembre 2021, l'indice s'élevait à 4,25 écarts-types de la moyenne, soit la troisième observation la plus élevée depuis 1997 (début des données). Les deux observations plus élevées sont celles d'octobre (4,37) et novembre (4,34) 2021.

Global Supply Chain Pressure Index

États-Unis, septembre 1997 à décembre 2021, en écart-type par rapport à la moyenne



Les coûts de la main-d'œuvre ont augmenté lors des dernières années

Le montant total payé en salaires dans la fabrication de médicaments génériques a augmenté plus vite que le nombre d'employés lors des dix dernières années. À ce stade-ci, il n'y a pas de raison de croire que le secteur sera épargné par l'augmentation des salaires observée ces derniers mois.

Les emplois suivent une tendance à la hausse depuis 2015

Le nombre d'emplois dans le secteur de la fabrication de produits pharmaceutiques génériques a connu des variations notables entre 2012 et 2015. Le nombre d'emplois dans le secteur a décliné de 14,4% entre 2012 et 2013, crû de 13,2% entre 2013 et 2014 et décliné à nouveau de 7,3% entre 2014 et 2015. La situation s'est stabilisée entre 2015 et 2016 et le nombre d'emplois s'est maintenu à la hausse jusqu'en 2020. La diminution du nombre d'emplois observée dans le secteur des médicaments génériques en 2020 (-0,71%) demeure bien en dessous de celle observée dans l'ensemble de l'économie (-4,37%) entre janvier 2020 et 2021.

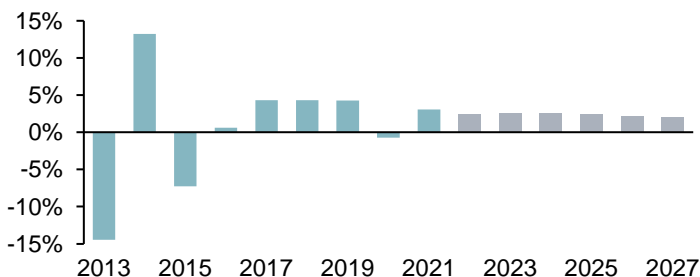
Le secteur du médicament générique canadien employait un peu plus de 13 600 personnes en 2021. IBISWorld prévoit que le nombre d'emplois dans le secteur de la fabrication de produits pharmaceutiques génériques augmente d'environ 2,5% par année ces prochaines années pour dépasser les 15 000 emplois en 2025.

La rémunération moyenne a légèrement diminué depuis 2020

La rémunération totale a évolué de manière analogue au nombre d'emplois depuis 2012-2013. De son côté, la rémunération moyenne par travailleur a augmenté de 3,1% en moyenne par année entre 2013 et 2019.

Croissance des emplois en fabrication de produits pharmaceutiques génériques

Canada, 2013 à 2021 et 2022p à 2027p, en %



Alors que le montant total en salaires a augmenté plus vite que le nombre d'employés entre 2013 et 2019, il est attendu que l'état tendu du marché du travail continue à exercer des pressions haussières sur les salaires.

Les pressions sur les salaires observées ailleurs dans l'économie canadienne suggèrent toutefois que le salaire par travailleur offert dans l'industrie du médicament générique sera amené à augmenter prochainement. L'inflation observée dans le secteur des biens et services encourage les travailleurs à exiger des salaires plus élevés. Cette tendance devrait se poursuivre encore un moment, au moins jusqu'à ce que les travailleurs jugent avoir récupéré le pouvoir d'achat perdu jusqu'ici, mais cette situation contribue à l'inflation d'où le potentiel de spirale inflationniste.

Les dépenses des entreprises ont également été affectées par l'arrivée de la pandémie. Elle a eu pour effet de forcer les entreprises à mettre en place une variété de mesures sanitaires afin de pouvoir maintenir leurs activités. Ces ajustements ont engendré une variété de coûts pour les entreprises, et cette situation devrait se prolonger encore au moins quelques mois.

Le coût de la main-d'œuvre devrait continuer d'augmenter

Il convient de rappeler que le secteur est caractérisé par une forte compétitivité. Le remplacement de la main-d'œuvre posera lui aussi un défi supplémentaire pour les entreprises jusqu'en 2029, notamment au Québec (voir annexe 1). Avec un bassin de nouveaux travailleurs plus petit que le nombre de travailleurs qui quittent le marché du travail, les entreprises seront confrontées à un contexte de rareté relative de la main-d'œuvre qui exercera une pression à la hausse sur les coûts reliés à la main-d'œuvre.

Les coûts de main-d'œuvre sont une composante particulièrement importante pour la structure de production (ou coûts de production) des entreprises du secteur du médicament. Selon les informations obtenues auprès des intervenants du milieu, les coûts reliés à la main-d'œuvre représenteraient autour de 40% des coûts totaux.

Une réduction des marges est à prévoir pour l'industrie du médicament

L'inflation des coûts a affecté le secteur des médicaments dès 2021

La réglementation des prix des médicaments brevetés fixe le facteur de correction des prix d'une année en fonction de l'inflation observée dans l'ensemble de l'économie lors de l'année précédente. Pour cette raison, le facteur de correction des prix des médicaments brevetés a été limité à 0,7% en 2021, puisque l'inflation annuelle moyenne était faible en 2020.

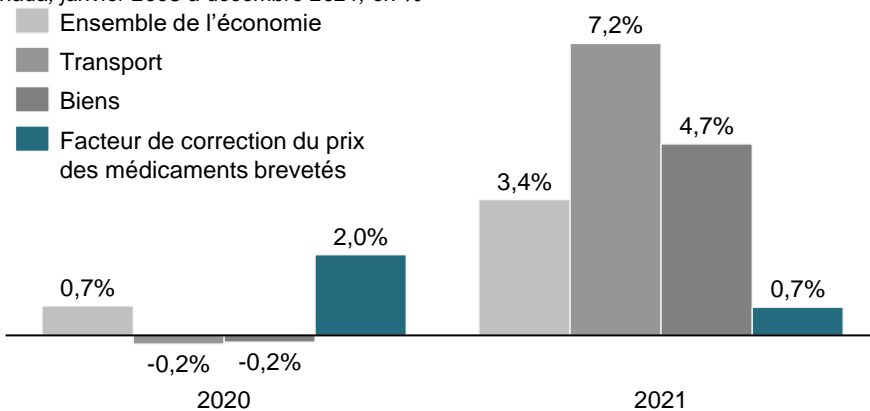
Alors que l'augmentation des prix des médicaments était limitée à 0,7% en 2021, d'autres secteurs de l'économie ont connu des périodes de forte inflation. C'est entre autres le cas du secteur des biens (4,7%) et celui de transport (7,2%). L'inflation dans l'ensemble de l'économie s'est élevée à 3,4% cette même année.

Le secteur devra absorber la hausse des coûts due à l'inflation au moins jusqu'en 2023

Le secteur des médicaments a dû absorber une augmentation de ses coûts en lien avec l'inflation observée dans le secteur du transport et des intrants nécessaires à sa production. Si les taux d'inflation demeurent élevés en 2022 et que les prix du secteur n'augmentent pas pour compenser la hausse des coûts de production qui en découle, le secteur devra absorber d'autres augmentations de coûts sans pouvoir suffisamment compenser par l'augmentation de prix de vente (limitées à 3,4% en 2022).

Taux d'inflation annuel selon le secteur et facteur annuel de correction des prix des médicaments

Canada, janvier 2008 à décembre 2021, en %



L'inflation est un risque important pour l'industrie des médicaments. La forte inflation observée récemment dans les autres secteurs de l'économie affectera certainement le secteur des médicaments, et sa capacité à s'adapter aux hausses de coûts est très limitée.

Une industrie compétitive vulnérable aux pressions inflationnistes

Une vulnérabilité exacerbée par sa structure de production

La prépondérance de produits intermédiaires importés est un risque pour le secteur canadien et québécois du médicament générique, notamment en raison des coûts de transports qui demeurent élevés, des goulots d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement et de la hausse du niveau des prix dans plusieurs économies (voir Annexe 1), incluant au Canada. Le fait que la remontée de l'inflation est un phénomène mondial ajoute une couche de complexité à la situation. Dans un premier temps, l'inflation dans les autres pays se traduit par une hausse du coût des produits importés. L'appréciation du dollar canadien rendrait aussi les importations plus coûteuses pour l'industrie. Ensuite, la hausse du niveau des prix au Canada exerce une pression à la hausse sur les salaires. Or, le secteur canadien du médicament générique est intensif en main-d'œuvre.

Un marché de la main-d'œuvre tendu

Alors que l'attrait et la rétention de main-d'œuvre sont des enjeux pancanadiens, cette situation est susceptible de se traduire par une pression supplémentaire sur la rémunération du travail. Au Québec, il est attendu que l'indice de remplacement de la main-d'œuvre demeurera inférieur à l'unité jusqu'en 2029 (voir Annexe 1), ce qui implique que les entreprises seront confrontées à des enjeux afin de remplacer les départs. Si l'atténuation de la pression touchant chaînes d'approvisionnement est envisageable dans un futur proche, **le caractère structurel des enjeux de main-d'œuvre suggère qu'une pression haussière sur les coûts de production pourrait persister**. Il est à noter que le Canada et le Québec ne sont pas les seuls à endroits à être affectés par des enjeux de main-d'œuvre. Un accroissement de la rémunération de la main-d'œuvre ailleurs dans le monde pourrait avoir un impact sur les coûts du secteur du médicament générique canadien à travers les prix payés pour les importations.

Une situation qui s'applique autant au Canada qu'au Québec

Que ce soit la fixité des prix à court terme, la dépendance envers les importations, le marché de la main-d'œuvre qui est caractérisée par une difficulté à remplacer la main-d'œuvre existante ou encore les canaux par lesquels l'augmentation des prix se transmettra au reste de l'économie, les constats formulés dans le présent rapport s'appliquent autant au Québec qu'au reste du Canada. De plus, l'incertitude mondiale et la flambée du prix des matières premières en raison de la guerre en Ukraine pourraient générer des pressions supplémentaires sur les coûts en 2022. En ce sens, la Banque du Canada ne cesse de revoir ses prévisions à la hausse, l'inflation ayant atteint un niveau sans précédent au cours des 30 dernières années.

Une vulnérabilité à l'inflation accentuée par la fixation des prix des médicaments

Le secteur des médicaments génériques canadien est caractérisé par la fixation des prix pour une période donnée. En période de faible inflation, l'impact sur le secteur est négligeable, mais dans un cycle inflationniste, le secteur des médicaments génériques est plus vulnérable étant incapable d'augmenter le prix de vente de façon équivalente à la hausse des coûts de production qui découle notamment de l'inflation. Le secteur étant déjà très compétitif, les marges ne permettent potentiellement pas d'absorber une partie significative de la hausse des coûts. Alors que les médicaments novateurs bénéficient d'un cadre permettant une augmentation du prix dans le temps, les médicaments génériques n'ont pas cette possibilité, leur marché étant aussi caractérisé par la présence d'un prix unique.

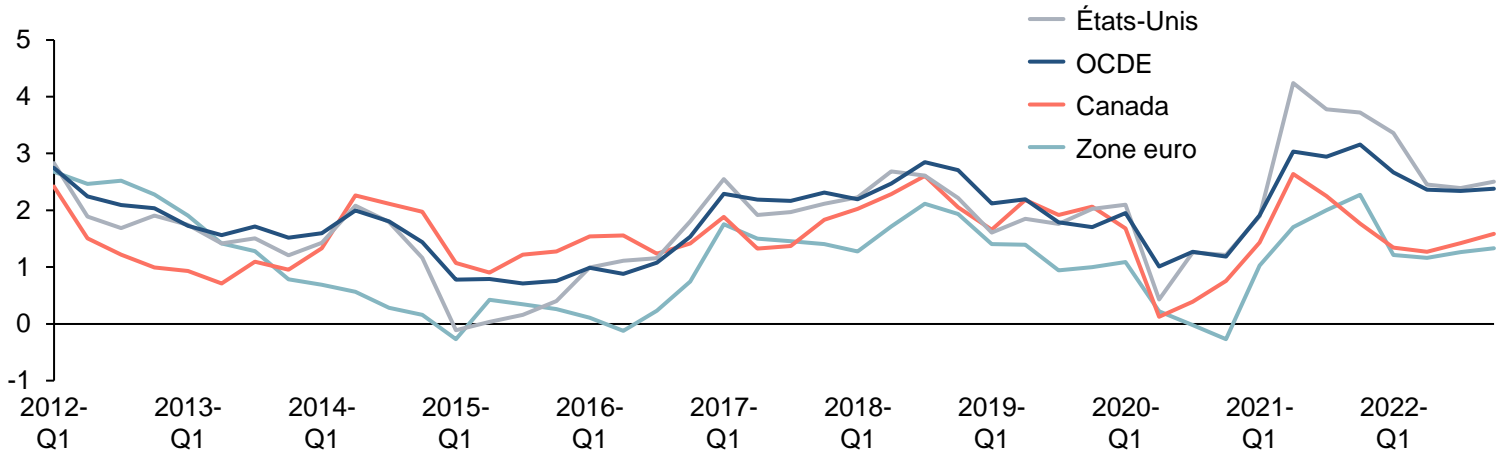
Il en résulte donc une vulnérabilité qu'il convient d'apprécier afin d'en limiter les impacts. Une incapacité à prendre en compte cette vulnérabilité pourrait rendre le marché canadien et québécois moins attrayant pour les entreprises du secteur.

La vulnérabilité du secteur des médicaments génériques canadiens à l'inflation doit être prise en compte dans l'établissement des prix au cours de la prochaine période

Annexe 1

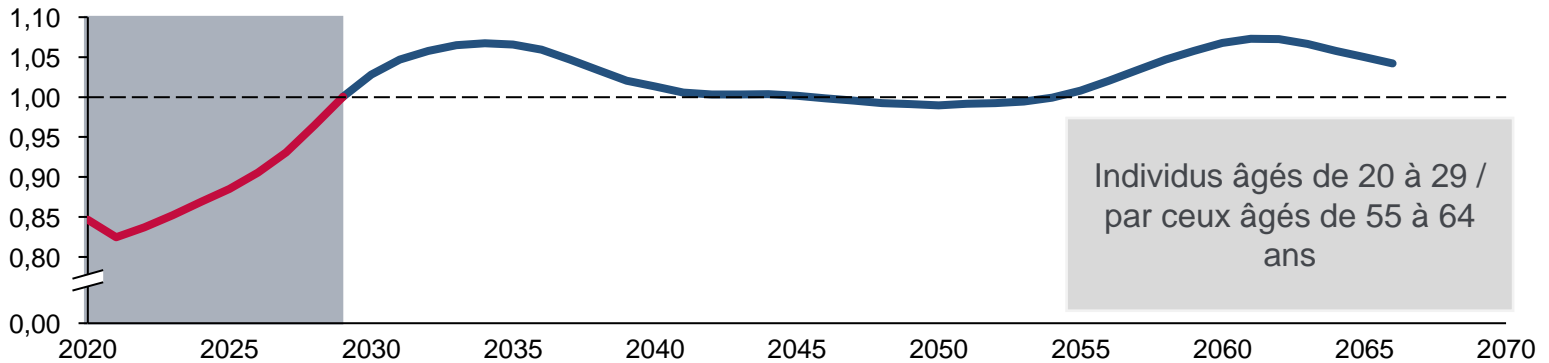
Taux d'inflation annuel

Canada, États-Unis, Zone euro et OCDE, 2012-Q1 à 2022-Q4p



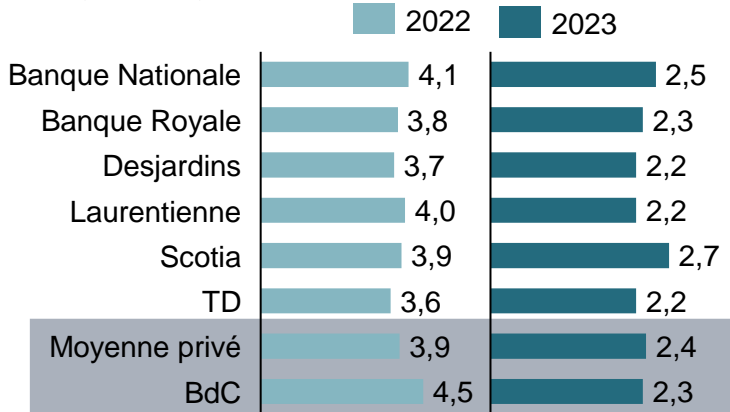
Indice de remplacement de la main-d'œuvre

Québec, 2020-2066, en indice



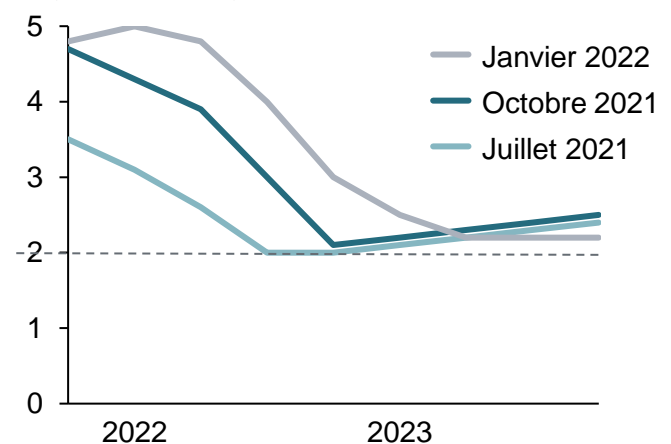
Prévisions de l'inflation au Canada

Canada, 2022-2023, % sur un an



Évolution des prévisions de la BdC

Canada, T4 2021-T4 2023, % sur un an





Montréal
514-667-0023



Québec
418-476-0185